

BULLETIN INFOS N° 36

S
E
C
T
I
O
N

D
E
P
A
R
T
E
M
E
N
T
A
L
E



Notre collègue et ami Philippe Bancel est décédé le 27 mai.

Militant du SNES tout au long de sa carrière, dans les Landes d'abord puis dans les Hautes-Pyrénées, il a été dans notre département secrétaire adjoint puis secrétaire départemental.

Philippe, défenseur acharné de la laïcité et de la qualité du service public de l'Education Nationale, s'est consacré au SNES sans compter. Il était un camarade courtois, cultivé et aimant la vie.

A ses proches, nous renouvelons notre amicale pensée.

SOMMAIRE :

Page 1: Edito. Resectorisation.

Page 2: Résultats élections. CTSD du 04/07/12

Page 3: CTSD suite. Socle commun.

Page 4: Socle commun (suite). Stagiaires 65



PRESSE

DISTRIBUÉ PAR



Action. La CA académique du SNES précise comme elle l'a déjà fait lors de son Congrès académique qu'il n'y aura pas de période d'attente quant à l'action du SNES face à ce nouveau gouvernement. Les revendications du SNES, telles qu'elles ont été réaffirmées lors du Congrès de Reims seront portées, cet été, dans les discussions devant le ministre, et vigoureusement dès la rentrée avec la profession.

Editorial

Une année scolaire s'achève, riche en événements syndicaux et politiques. Le SNES a réaffirmé aux élections professionnelles d'octobre dernier sa place de premier syndicat –et de loin- du second degré. Il vient de prouver la vitalité de son fonctionnement interne par un taux de participation exceptionnel au vote pour le renouvellement de ses instances. C'est fort de ces réalités qu'il se présente devant le ministre pour participer à la préparation de la nouvelle loi « d'orientation et de programmation » pour l'école. Il va y porter la nécessité de la refondation du collège, de la remise à plat de la réforme des lycées, de la formation des professeurs, de la revalorisation salariale...

Un simple coup d'œil sur la situation de notre département vous convaincra que rien ne se fera sans notre mobilisation. Prenez donc des forces pour la rentrée!

Bonnes vacances à tous!

Yves Bordedeбат.

Resectorisation des collèges tarbais: où sont les moyens?

Nous partageons avec Monsieur le DASEN et le Conseil Général le souci de rééquilibrer les collèges tarbais et en particulier de mettre un terme à l'inflation des effectifs du collège Victor Hugo. A l'occasion de plusieurs rencontres, nous avons affirmé deux exigences: que les conséquences sur les postes soient anticipées de façon à éviter les situations personnelles difficiles, et que les augmentations prévisibles de DGH pour les collèges receveurs se fassent dans le strict respect des moyens. Or, nous constatons que la création d'une division de 6ème supplémentaire au collège Pyrénées entraîne une dotation de 21 heures postes et de 7 HSA !

25% d'HSA, c'est trois fois plus que le taux moyen d'HSA en collèges. L'effort de resectorisation doit-il être payé par nos collègues?

SNES - 65

École J-Ferry 5 Rue A-Breyer
65 000 TARBES
Tél. 05 62 34 38 24

Courriel:
snes65@toulouse.snes.edu

Directeur de la publication:
Géraldine Ducos
CPPAP: n°0913 S 08025
ISSN : n°1956-2179
Imprimé au Siège
Trimestriel - Prix 1,50 €

Bulletin n°36 de juillet 2012

Résultats des élections internes dans le 65

| Titulaires | Suppléants |
|-------------------------|---------------------------|
| Bordedebat Yves (UA) | Delezay Adeline (UA) |
| Darroman Ingrid (EE) | Duteil Laurent (UA) |
| Daumas Denis (EE) | Mascetti Corinne (UA) |
| Ducos Géraldine (UA) | Parmentier Pascal (UA) |
| Gourbier Catherine (UA) | Peyras Béatrice (UA) |
| Jaffiol Sébastien (UA) | Pinero-Tran Isabelle (UA) |
| Kenesi Pierre (UA) | Rexach Marie-Josée (UA) |
| Lapeyre Béatrice (UA) | Rivals Sylvie (EE) |
| Poulou Marc (UA) | Rodriguez Thierry (EE) |
| Rougé Laurent (EE) | Taibaly Naïme (EE) |
| Theulé Monique (UA) | Tollis Pierre (UA) |

La participation aux élections internes est de 75% pour les Hautes-Pyrénées. Nous nous félicitons de ce taux de participation et nous remercions tous les syndiqués, en particulier les secrétaires de S1 qui se sont impliqués dans l'organisation de ce vote, les responsables des retraités, ainsi que les isolés, auxquels la participation au vote semblait certainement moins évidente, parce qu'ils n'appartiennent pas à un S1.

Ce vote est marqué par une progression sensible de la tendance Ecole Emancipée de l'ordre de 5%. Cette tendance gagne un siège par rapport aux élections de 2009.

Les camarades ci-dessus sont élus pour les années scolaires 2012-2013 et 2013-2014. Ils auront pour mission de définir les orientations départementales du SNES.

Le nouveau bureau s'est réuni le jeudi 28 juin pour élire le secrétariat. Il a été décidé d'y intégrer un camarade d'Ecole Emancipée supplémentaire, pour refléter au mieux le résultat des élections. Ce secrétariat a été élu à l'unanimité du bureau. Voici sa constitution:

Secrétaire départemental: Yves Bordedebat (UA)

Trésorière: Géraldine Ducos (U.A)

Co-secrétaires: Ingrid Darroman (E.E), Pierre Kenesi (U.A)

Membres du secrétariat: Laurent Rougé (E.E), Marc Poulou (E.E)

Yves Bordedebat .

Compte-rendu du CTSD du 4 juillet 2012

Le Comité technique spécial départemental (ex-CTPD) s'est tenu le jeudi 5 juillet. Il était consacré aux ajustements de rentrée. Partant du constat que la rentrée se ferait « à moyens constants », M. le Directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN, ex-IA!) a affirmé ne pouvoir faire que des ajustements. Nous sommes loin de la rupture espérée avec la politique de ces dernières années, et si la profession ne se mobilise pas dès la rentrée nous allons à la catastrophe.

En collèges.

-Loures-Barousse ouvre une division de 6ème supplémentaire (8 élèves viennent du 31).

- Suite à la modification de la sectorisation des collèges Pyrénées

(suite page 3)

et Victor-Hugo, Pyrénées ouvre une division (voir l'article en page 1) , Victor- Hugo en perd une.

- Au collège Blanche-Odin de Bagnères, ouverture d'une 4ème supplémentaire (24 divisions au total, 640 élèves).

- Au collège de Lannemezan, ouverture d'une 3ème supplémentaire.

- Le collège de Luz ouvre une 4ème supplémentaire.

- Arreau reçoit 10 HSA pour organiser des dédoublements en 6ème, suite à des effectifs pléthoriques.

Sur l'ensemble des collèges (essentiellement tarbais) 160 demandes de dérogation (soit 97%) ont été accordées. Au collège Victor-Hugo en particulier, il y a eu 7 sortants, 23 entrants (la classe « CHAM » de 6ème accueille 24 élèves). Nous avons relayé et argumenté la demande de Vic d'un CPE supplémentaire, demande peu appréciée par le M. DASEN qui a fait valoir que la dotation de la cité scolaire était supérieure à la moyenne départementale et académique.

En lycées.

La répartition des élèves vers le général/technologique d'une part et le professionnel de l'autre est de deux tiers/ un tiers. Nous alertons le DASEN sur la difficulté que les terminales auront à redoubler dans certains lycées et certaines séries (SES) faute de moyens.

En seconde, le lycée Jean-Dupuy ouvre une division à 35 places, le lycée de Vic transforme deux divisions de 24 places en deux divisions à 35 places.

En première, à Argelès fermeture d'une division tronc-commun, le lycée rend 16h50. A Bagnères, Victor Duruy perd 9 heures en S/SI (baisse des effectifs) et rend 4 HSA. Marie-Curie perd un groupe de L par baisse des effectifs et rend 3H50.

En terminale, le lycée de Vic perd 6h en L pour effectifs réduits, le lycée de Lannemezan perd un groupe de S/SVT et rend 10 heures.

En **BTS** enfin, la rénovation de la section « Tourisme » se fait par l'attribution de 5 heures.

Nous constatons que les ajustements de fin d'année, qui n'ont pas été pris en compte dans les DGH de janvier, se font *ipso facto* massivement en HSA et non en heures-postes. D'où l'intérêt de faire apparaître les besoins réels et de mener des actions de refus des HSA le plus tôt possible . Seule la mobilisation des collègues le permet.

Pierre Kenesi, secrétaire adjoint du SNES65

Socle commun : une évaluation objective ?

Lors de sa mise en œuvre, le socle commun nous a été (et est toujours) présenté comme paré de toutes les vertus. La liaison CM2/6^{ème} n'y a pas échappé. Elle s'appuie sur la continuité pédagogique entre l'école et le collège, redéfinie par la circulaire n°2011-126 du 26-08-11 (BOEN du 1^{er} septembre 2011). Afin de favoriser la continuité des apprentissages et le travail en commun des enseignants, certains corps d'inspection ont mis en place des stages pratiques accueillant professeurs du 1^{er} et du 2nd degré, en particulier en mathématiques dans notre département.

À l'occasion d'un de ces stages, un IPR a demandé à des professeurs de mathématiques d'analyser les résultats de leurs élèves de 6^{ème} aux évaluations du socle réalisées au CM2 dans les écoles de rattachement, et de les confronter à leur situation actuelle au collège.

Au vu de cette expérience de terrain, nous pourrions avoir un aperçu de la pertinence d'une telle « évaluation. Cette analyse a donné lieu au dépouillement de 150 dossiers d'élèves entrant en 6^{ème} en septembre 2011 ! Toutes les situations ont été rencontrées, de la validation scrupuleuse et détaillée à la validation globale sur une seule date, en passant par l'absence totale d'information sur le socle.

Le détail des résultats a donné lieu à quelques « anomalies ». Il n'y avait pas correspondance entre les compétences ayant posé problème aux évaluations nationales des acquis des élèves en CM2 et celles non validées pour le socle. Pire, une même compétence non traitée dans l'année dans deux écoles différentes a pu donner lieu à des résultats et des analyses diamétralement opposés... **Dans ces conditions, quel crédit accorder alors au résultat des autres items validés ou non ?**

(suite de la page 3)

De plus, tous les élèves « non validés » en fin CM2 ont été repérés en début de 6^{ème} et inscrits en soutien ... sans que les professeurs du collège n'aient pris en compte les résultats du socle ! Et au final, ces élèves se sont révélés en difficulté dans bien d'autres compétences ... Enfin certains élèves ayant été entièrement validés se sont trouvés plus en difficulté qu'eux ... Bref, là encore toutes les situations imaginables. **L'évaluation du socle n'a donc permis ni de détecter tous les élèves en échec, ni de détecter toutes leurs difficultés !**

Plusieurs professeurs des écoles ont émis des réserves sur la rigueur et l'objectivité d'une telle évaluation. Pourtant leurs choix étaient compréhensibles : les items les plus fréquemment non validés correspondaient aux compétences les plus délicates du cycle des approfondissements. Et dans la mesure où les évaluations nationales avaient été positionnées en janvier, il est normal qu'elles aient révélé des difficultés sur des sujets ... pas nécessairement encore abordés !

Que retenir de tout cela ? Les professeurs du Premier Degré ont-ils dépensé du temps et de l'énergie pour produire des résultats aussi inexploitablement subjectifs ? Les professeurs du Second Degré dépouilleront-ils tous les ans 150 dossiers complétés de manière hétérogène pour aller y chercher des informations incomplètes et inexactes ?

Décidément, rien n'est trop beau pour **favoriser la continuité des apprentissages et le travail en commun des enseignants !**

Marc Poulou, secrétariat du Snes65

AFFECTATION DES STAGIAIRES A LA RENTREE 2012

| Disciplines (Postes berceaux = bloqués pour les stagiaires) | Etablissements | Postes initialement berceaux puis remis au mouvement grâce au SNES |
|--|--|---|
| Education (CPE) | - Lycée René Billières à Argeles - Collège La serre de Sarsan à Lourdes | |
| Lettres modernes | Lycée Marie Curie à Tarbes | |
| Anglais | Lycée Michelet à Lannemezan | |
| Chinois | Lycée Théophile Gautier à Tarbes | |
| Espagnol | - Lycée Marie Curie à Tarbes - Lycée René Billières à Argeles | Lycée Théophile Gautier à Tarbes |
| Physique-chimie | Lycée Marie Curie à Tarbes | |
| SVT | Lycée Théophile Gautier à Tarbes | |
| EPS | Collège Victor Hugo à Tarbes | Lycée Théophile Gautier à Tarbes |
| Sciences Techniques Médicales | Lycée Marie Curie à Tarbes | |

Suite aux pressions du SNES, le Rectorat a accepté de réinjecter 38 postes de stagiaires dans le mouvement, ce qui a permis de revitaliser un mouvement quasi inexistant cette année.

Adresses utiles :

- Site national du SNES : www.snes.edu
- Site académique du SNES : www.toulouse.snes.edu
- Site national de la FSU : www.fsu.org
- Si vous voulez écrire au SNES :
Département : snes65@toulouse.snes.edu
tel: 05 62 34 38 24
Académique : s3tou@toulouse.snes.edu

Depuis la suppression de toute formation en IUFM, les nouveaux collègues étaient affectés sur des postes complets ce qui permettait de substantielles économies et restreignait les possibilités de mouvement pour les collègues déjà en poste. Suite à un arrêté du Conseil d'Etat de novembre 2011, Vincent Peillon vient de décider que le service des stagiaires sera en 2012-2013 minoré de 3 heures. Le SNES avait demandé une minoration de 6 heures, mais il n'y a plus assez de personnels pour assurer les besoins de remplacement ainsi